



Vinck Ingrid

From: Fernand Maillard [fernand.maillard@auditfm.com]

Sent: vendredi 25 septembre 2009 16:07

To: tech@ibr-ire.be

Subject: Concerne : Consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique

Monsieur le Président,

Concerne : Consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique

A la lecture du projet de norme je marque mon inquiétude quant à l'article 7 du projet, en ce qu'il conduit à instaurer une liste particulière des réviseurs d'entreprises qui déclarent appliquer les normes ISA à toutes leurs missions de contrôle légal des comptes.

Je m'étonne de l'instauration d'un nouveau registre dont je ne perçois pas l'intérêt réel du point de vue de l'organisation de la profession de réviseur d'entreprises, et qui n'est par ailleurs ni prévu ni exigé par aucune belge ou européenne. Il me semble qu'il ne rentre pas dans les attributions de l'INSTITUT DES RÉVISEURS D'ENTREPRISES de s'impliquer dans une procédure qui aboutit à vanter, ne fût-ce que de manière indirecte, certaines qualités d'une partie de ses membres, laissant à penser que les autres sont d'une qualité moindre.

Cette procédure va à l'encontre des efforts déployés avec un certain succès depuis de nombreuses années par l'INSTITUT visant à éviter que des listes de réviseurs aux compétences particulières, conduisant à des agréments spécifiques, soient créées dans divers secteurs d'activité.

Cet article 7 doit être supprimé.

Par ailleurs, il me semble que l'Institut devrait amender le texte pour y inclure de manière claire l'appropriation nécessaire dans l'application des normes ISA tant dans les «petites et moyennes entreprises» que dans le secteur non marchand, faute de quoi nous allons rater l'objectif de contrôle efficient. Les programmes de formation de l'Institut doivent être adaptés dans ce sens. Il est clair que l'application des normes ISA est une évolution normale mais elle doit se faire en fonction des secteurs contrôlés.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Fernand Maillard, Réviseur d'Entreprises, Gérant.

FERNAND MAILLARD & CO Soc.Civ.SPRL Réviseur d'entreprises - Bedrijfsrevisor - Auditor

Member firm of : GIE Audit Support Belgium RM² - CPA Associates International (CPA is an association of independent audit & accounting firms)

Rue de la Vignette 179 - 1160 Bruxelles - Belgique Tél (++32) (0)2.673.22.22 Fax (++32) (0)2.675.05.46 <http://www.rm2.be>

AVERTISSEMENT

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Les avis et opinions qui y sont contenus expriment ceux de leur auteur et n'engagent pas la SPRL Fernand Maillard & Co : seul un courrier écrit signé par le responsable légal peut l'engager. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avertir immédiatement l'expéditeur. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse. Tout usage contraire est pénalement répréhensible.

Information provenant d'ESET NOD32 Antivirus, version de la base des signatures de virus 4455
(20090924)

Le message a été vérifié par ESET NOD32 Antivirus.

<http://www.eset.com>

25/09/2009